Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500812-20260323-08126018-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Clayes

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
14	13	13

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille et Vilaine
Le : 23/03/2026

L'an 2026, le 20 Mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Clayes, dûment convoqué le Lundi 16 Mars 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de SICOT Philippe Maire de Clayes.

Présents :
M. SICOT Philippe, Maire, Mmes : BRIAND Véronique, GALISSON Carolane, GUINARD Solenne, ROBERT Chantale, ROULLEAU Nadine, VILBOUX Émilie, MM : FOUILLET Claude, JAUNET Yvan, MENEUX Loïc, MUSSETA Jean-Christophe, NOBLANC Ewen, RENOUX Thierry

Excusé(s) : Mme BAURES Estelle

Mme GALISSON Carolane a été élu(e) secrétaire de séance

Délibération n°081-26-018
Désignation des représentants de la commune au SYRENOR

Vu l'article 7 des statuts du SYRENOR fixant à 2 titulaires et 2 suppléants le nombre de délégués pour la commune de Clayes,

Après discussion, le conseil municipal désigne les représentants de la commune pour la durée du mandat, comme suit :

- Philippe SICOT et Thierry RENOUX : délégués titulaires,
- Claude FOUILLET et Yvan JAUNET : délégués suppléants.

Pour copie conforme :
En mairie, le Lundi 23 Mars 2026

Le Maire
Philippe SICOT

